

VERMASPHA

MODE DE POSE ET CONSEILS D'UTILISATION

1. MATERIEL NECESSAIRE A LA MISE EN OEUVRE DU VERMASPHA

- des règles métalliques ou bois parfaitement droites. (Pour tirer le VERMASPHA)
- jeu de cales de différentes épaisseurs (CP, planches, CTBH...) pour le calage des règles
- niveau à bulle - râteau à dents.
- raquettes pour pré-compaction de dimensions. 20 x 30 cm en CP de 12 ou 15 mm et dame métal 25 x 25 cm épaisseur 8 mm avec manche de 5 kg et éventuellement rouleau métal tôle pour la mise en oeuvre des grandes surfaces, épaisseur 3 mm, Ø 60 à 70 cm et de longueur 0,50 m, à remplir de la quantité d'eau nécessaire (environ 40 l) pour obtenir un poids de 70/80 kg.

2. MATERIEL NECESSAIRE A LA MISE EN OEUVRE DES PANNEAUX DE PARTICULES EN RECOUVREMENT DU VERMASPHA.

- outillage : pour découpes des panneaux de particules.
- scie, marteau, équerre, compas à tableter, cordex, colle vinylique, jeu de coins et de petites cales de 3 mm.

3. ETAT DES LIEUX AVANT MISE EN OEUVRE DU VERMASPHA.

- bâtiment clos et couvert, vitrages posés.
- doublage périphérique réalisé.
- cloisons séparatrices de logement et cloisons lourdes (briques, carreaux plâtre) en place (poids > 80 kg/ml).

NOTA :

Si l'isolation acoustique n'est pas recherchée entre les différentes pièces du même logement, on peut poser des cloisons de distribution légères (- de 80 kg/ml de type alvéolaires ou plaques de plâtre sur ossature) sur le plancher CTBH après réalisation du VERMASPHA (avec interposition d'une bande résiliente).

4. TRAVAUX PREPARATOIRES SUR LE PLANCHER EXISTANT

1. Après dépoussiérage soigné du support, poser des règles en bois servant de guide placées à l'écartement permettant le glissement de la règle métallique et éloignées des murs d'au moins 50 cm.

2. Dans les pièces au sol humide ou fissuré (ex. Lames de bois disjointes) : poser un feutre bitume épousant les dénivellations et agrafé sur le support avec recouvrement des lés : 5 cm minimum.
 - le plancher support devra être réputé sec, de résistance suffisante aux charges et surcharges et totalement dépoussiéré.
 - les canalisations (électriques ou eau gainées) devront être fixées sur le plancher tous les 0,80 m et protégées suivant les règles de l'art.
 - pour les gaines ou tuyaux d'eau chaude, prévoir une protection isolante pour éviter une température supérieure à 40 °C en contact avec le VERMASPHA. S'assurer que le VERMASPHA compacté recouvrira les canalisations de 2 cm mini.
 - les trous en positions verticales devront avoir été correctement obstrués (rebouchés).
 - si le plancher a été traité avec des produits fongicides ou insecticides, n'appliquer le VERMASPHA qu'après évaporation des solvants.
3. Aux endroits où l'épaisseur du VERMASPHA compacté sera inférieure à 3 cm (localement le long des plinthes), ainsi que sur les surfaces cirées ou vernies : appliquer (au balai ou brosse) sur le support une « Emulsion bitumineuse à froid » ou noir de fondations.
4. Au seuil des portes, prévoir un blocage provisoire, en bois, de l'épaisseur du VERMASPHA compacté.

CAS PARTICULIER DES SALLES D'EAU :

La forme du VERMASPHA s'arrête toujours au droit de l'encadrement de la baignoire
(DTU 51. 3 § 3,554).

5. MISE EN OEUVRE DE LA FORME EN VERMASPHA

Les règles guides seront calées horizontalement à une hauteur de 1/3 supérieure à l'épaisseur du VERMASPHA compacté.

Démotter les sacs en les jetant au sol ou en les tapant du pied et étendre le VERMASPHA entre les règles. Emitter à la main ou au râteau.

Niveler à l'avancement (ne pas marcher sur le VERMASPHA avant nivellement) avec la règle métal posée sur les guides.

Pour les petites surfaces :

Chausser les raquettes après avoir humidifié la semelle.

Enlever les guides, remplir le vide laissé et le niveler avec une règle d'environ 50 cm posée « légèrement » à plat (pour ne pas creuser) sur la partie nivelée.

Pré-compacter une première rangée avec les raquettes en marchant pas à pas. Insister sur la périphérie. Pendant le pré-compactage de la rangée suivante, on effectue le compactage de la rangée précédente à l'aide de la dame.

Pour les grandes surfaces :

Pré-compacter toute la surface avec la dame et terminer avec le rouleau rempli de 40 litres d'eau pour avoir un poids d'environ 70 kg, en plusieurs passes croisées. (Eventuellement humidifier la dame et le rouleau pour éviter le collage).

Contrôler la planéité à la règle. Si besoin, corriger en écrêtant ou en saupoudrant un peu de VERMASPHA.

IMPORTANT

1. Dans le cas de support accusant des défauts de planéité importants (> 6 cm), il convient de procéder à un damage en 2 passes, par couches successives de 6 cm d'épaisseur compactée. EFISOL déconseille le compactage > à 2 épaisseurs successives pour des raisons de tassement différé.

La première couche remplit les creux ou dénivellations de façon à laisser les couches d'épaisseurs régulières suivantes .

2. Penser à repérer le niveau de calage des règles dans le local suivant avant d'ôter les cales près de la porte.
3. Ne jamais pousser, ni faire pivoter, ni stocker le rouleau sur le VERMASPHA.

6. RECOUVREMENT PAR PANNEAUX DERIVES DU BOIS

Les panneaux dérivé du bois répondront aux caractéristiques suivantes :

- qualité CTBH
- épaisseur minimum 19 mm
- longueur maximum 2,10 m
- usinage sur les 4 côtés (rainures-languettes)

La pose des panneaux sera faite conformément :

- au D.T.U. 51/3

A titre d'information, les principes de base pour la mise en oeuvre des panneaux sont :

- pose à joints transversaux alternés (pose en coupe de pierre).
- pose à bords jointifs collés (colles préconisées par les fabricants de panneaux, en général vinyliques).
- ménager un jeu de 10 mm au minimum à la périphérie de la pièce.
- raccordement au niveau du seuil de porte par des panneaux constituant les planchers de 2 pièces adjacentes, par vissage sur 3 tasseaux bois de 30 cm longueur environ noyés dans la couche de VERMASPHA perpendiculairement au joint.

Afin de faciliter l'emboîtement des rainures-languettes, on pourra positionner sur le VERMASPHA, à cheval sous les bords des panneaux, des cales de 3 mm d'épaisseur sur lesquelles le panneau suivant glissera sans risque d'entraîner des particules de VERMASPHA.

Dans le cas de recouvrement par chape béton, poser au droit de toutes les parties verticales, une bande résiliente arrivant à hauteur du sol fini.

7. RECOUVREMENT PAR CHAPE BETON

Cette solution pourra être demandée par le Maître d'Ouvrage dans les pièces humides (salles de bain, cuisine, etc. ...), ainsi que pour tous les revêtements autres que parquet et moquette déroulée.

Dans ce cas, l'épaisseur de VERMASPHA ne devra pas dépasser 60 mm ; les cloisons doivent toujours porter sur le plancher bois support et il n'est pas utilisé de film plastique entre le VERMASPHA et la chape.

La chape est exécutée conformément aux prescriptions du D.T.U. N° 52.1.

C'est une chape de type G, soit :

- épaisseur minimum 5 cm à 6 cm
- béton dosé à 300 kg/m³ de ciment
- armée d'un treillis soudé de 1,4 x 1,8 mm à mailles de 50 x 50 mm.

8. PRECAUTIONS PARTICULIERES

Stockage

Le VERMASPHA doit être stocké à l'abri de l'eau et de l'humidité, de préférence sur plancher bois.

Eviter le stockage sur une hauteur > à 10 sacs.

Dans le cas où la température extérieure est inférieure à 5°C, les sacs de VERMASPHA sont stockés 24 h avant la mise en oeuvre dans des locaux de température ambiante supérieure à 5°C.

Conseils

Le VERMASPHA s'applique hors d'eau et à des températures de 10 °C.

Vérifier que la date de fabrication inscrite sur les sacs n'est pas antérieure de 12 mois à la date d'utilisation.

Prendre toutes précautions utiles pendant les travaux pour que la couche de VERMASPHA ne soit pas détériorée avant recouvrement par le panneau CTBH.

